

Réunion du 3 octobre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur :

Monsieur Alfred BECKER

**N° CP/2011/704 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Transfert des anciennes routes nationales**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide le transfert de propriété des biens immobiliers situés :

. sur les communes de FURDENHEIM, ITTENHEIM, JETTERSWILLER, MARMOUTIER, MARLENHEIM, WASSELONNE et SAVERNE, au titre de la RN 4

. sur les communes de MONSWILLER, OTTERSWILLER, SAVERNE et STEINBOURG, au titre de la RN 404

. sur les communes de BERG, BURBACH, KESKASTEL, RIMSDORF, SARRE-UNION, SCHOPPERTEN, SIEWILLER et THAL-DRULINGEN, au titre de la RN 61

. sur les communes de GUNDERSHOFFEN, HAGUENAU, MERTZWILLER, NIEDERBRONN-LES-BAINS, OBERBRONN, REICHSHOFFEN et SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER, au titre de la RN 62

. sur les communes de BRUMATH, ECKWERSHEIM, HAGUENAU, LAMPERTHEIM, MUNDOLSHEIM, ROUNTZENHEIM, SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER, SOUFFLENHEIM et VENDENHEIM, au titre de la RN 63

. sur la commune de HAGUENAU, au titre des RN 1063 et 340

. sur les communes de BENFELD, ERSTEIN, FEGERSHEIM, GEISPOLSHEIM, HIPSHEIM, HUTTENHEIM, KOGENHEIM, LIPSHEIM, MATZENHEIM, NORDHOUSE, ORSCHWILLER, OSTHOUSE, SAND, SELESTAT, SERMERSHEIM au titre de la RN 83

. sur les communes de LA BROQUE, COLROY-LA-ROCHE, DORLISHEIM, SAALES, SCHIRMECK et URMATT, au titre de la RN 420

. sur les communes de BARR, BOURGHEIM, DAMBACH-LA-VILLE, EPFIG, GOXWILLER, INNENHEIM, NIEDERNAI, SAINT-PIERRE et STOTZHEIM, au titre de la RN 422

. sur les communes de CHATENOIS et SELESTAT, au titre de la RN 59

- dit que les actes seront passés en la forme administrative.

La commission permanente désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer tous les actes afférents à ces transferts.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111003-60727-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/10/11